

RAPPORT MORAL EXERCICE 2015

Le Point sur la pouponnière.

A la fin de la saison des pluies, d'importantes fissures sont apparues qui ont nécessité l'intervention d'un ingénieur béton pour diagnostiquer le problème et trouver les solutions pour le résoudre.



Les réparations ont été effectuées et la décision de couvrir le toit de tuiles a été prise.



Ces travaux ont été réalisés début 2016 et vont entraîner de facto un surcoût de plus de 6 000 €, mais ont surtout retardé l'arrivée des premiers enfants qui a été repoussée à 2016, après la saison des pluies.

Le mobilier métallique (15 lits d'enfants) a été fabriqué et livré.



En l'état, la pouponnière est bientôt en capacité de recevoir les premiers enfants. Les travaux pour finaliser le premier bâtiment sont essentiellement de la menuiserie : construction de la banque d'accueil et des placards, mobilier pour le soin des enfants (tables à langer etc..)

La Force d'un Sourire (France)

Lors du séjour au Sénégal de la Présidente et du Trésorier (en février 2015), nous avons effectué une grande partie des achats destinés à nos ventes, sachant que nous profitons systématiquement de séjours de bénévoles pour « récupérer » des valises d'achats complémentaires tout au long de l'année.

Nous avons rencontré les différents artisans que nous faisons travailler et que nous fidélisons.

Nous avons visité la pouponnière et analysé avec l'équipe locale les prochaines étapes à réaliser en 2015 tant pour la construction de la pouponnière que pour son futur fonctionnement. Nous avons listé les documents à rédiger (convention avec les autorités sénégalaises, projet associatif, règlement intérieur de la pouponnière, charte des assistantes maternelles, charte des bénévoles etc.)

Nos ventes et manifestations en 2015

Tout au long de l'année	Ventes au siège de l'association – BOISSISE LA BERTRAND
Tout au long de l'année	Ventes au lieu de Travail - DAMMARIE LES LYS
16 et 17 mai 2015	« Opérations portes ouvertes » (au siège de l'ass.) – BOISSISE LA BERTRAND
05/04/2015	
07/06/2015	Brocante de SEINE-PORT
05/07/2015	
04/10/2015	
21/05/2015	Hôtel-Restaurant « Au Germenoy » - VAUX LE PENIL
06/06/2015	Marché Commerce Equitable - PARIS
19/09/2015	Diner Festif La Recellerie – BOISSISE LA BERTRAND 73 personnes étaient présentes Les frais de cette manifestations ont été en grande partie couverts par des dons de personnes ne pouvant assister au diner
28 et 29/11/2015	Marché de Noël – VAUX LE PENIL
03/12/2015	Hôtel-Restaurant « Au Germenoy » - VAUX LE PENIL
05/12/2015	Marché de Noël Maison de retraite « Les Bruyères » - BOISSISE LA BERTRAND
05 et 06/12/2015	Marché de Noël – SEINE PORT

09/12/2015	Marché de Noël Centre de réadaptation - COUBERT
15/12/2015	Fondation Maison des Sciences de l'Homme - PARIS
18/12/2015	Marché de Noël – COMBS LA VILLE
20/12/2015	Marché de Noël – DAMMARIE LES LYS

Au total, nos ventes et manifestations nous ont permis de réaliser un **chiffre d'affaires de 11 492,20 €**

Autres actions

A l'initiative de Sandrine LE FUR (membre de notre conseil d'Administration) et en partenariat avec l'association « Bénin chez l'Habitant », une équipe de jeunes étudiants (Elodie, Julie, Nina, Manon, Julie, Erwan, Julie, Chloé et Fabrice) ont organisé plusieurs manifestations (ventes, assiettes de Frites etc.) afin de financer un séjour au Sénégal et la remise d'un chèque de 1 500€ à notre association.

Demande de Subventions

En 2015, nous avons déposé un dossier afin d'obtenir une éventuelle subvention auprès

- du Conseil Régional IDF (ARAMIS)
- de la fondation Air Liquide

Malheureusement, aucune de ces demandes n'a reçu de suite favorable.

Nous réitérerons en 2016, notamment auprès du conseil Régional IDF (demande en cours d'instruction)

Demande d'autorisation de délivrer des reçus fiscaux

Afin de pouvoir délivrer des reçus fiscaux et permettre ainsi aux donateurs de bénéficier d'exonération fiscale, nous avons déposé un dossier auprès de l'administration fiscale dès le mois de janvier 2014, dossier classé sans suite le 18 juin 2014.

Le 19 mai 2015, nous avons réitéré notre demande en fournissant un dossier complet (22 pièces jointes) et abondamment argumenté.

Le 3 novembre 2015, l'administration fiscale nous notifiait la réponse résumée ci-après :

1) *Sur le respect de la condition d'intérêt général*

- La gestion de l'organisme : le caractère désintéressé de la gestion de l'association est reconnu, sous réserve :*
 - Que les excédents éventuels soient mis en réserve (et non distribués sous quelque forme que ce soit)*
 - Qu'elle ne procède pas à la répartition de l'actif net au profit de ses membres en cas de dissolution.*

- b. L'association n'apparaît pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes*
 - c. Caractère lucratif ou non des activités exercées : l'activité de l'association peut être considérée comme non lucrative*
- « *En conséquence il peut être conclu que l'Association "La Force d'un Sourire" est d'intérêt général au sens des articles 200-1-b et 238bis-1-a du CGI.*

Sa gestion est désintéressée, elle n'agit pas au profit d'un cercle restreint de personnes et ses activités principales sont non lucratives. »

- 2) Sur le caractère des activités exercées : « L'Association "La Force d'un Sourire" ne contrôle pas directement, à partir de la France, le programme humanitaire du fait que les fonds sont collectés au profit de programmes pilotés par un organisme étranger (hors UE) sur lequel l'association ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel.*

Conclusion et avis :

*L'Association "La Force d'un Sourire" **ne remplit pas les conditions** prévues aux articles 200-1-b et 238bis-1-a du CGI permettant de délivrer des reçus fiscaux.*

Face à ce refus, nous avons sollicité en janvier 2016 un second examen de notre demande.

Nous avons été entendus par le collège territorial compétent le 15 avril 2016, à Paris. Nous avons été reçus par un collège ostensiblement hostile à notre demande. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu officiellement la réponse, mais nous ne nous berçons pas d'illusions.

Pour autant, à réception de la réponse officielle, nous solliciterons un examen par le médiateur de la république, au motif que nous n'avons pas pu nous exprimer ni apporter les nombreux justificatifs que nous avions préparés, la situation ayant considérablement évolué depuis notre demande initiale. (nouvelle convention de partenariat avec Sourires d'Enfants signée en mars 2016, qui confirme et renforce le rôle de notre association dans le pilotage global du projet, entrée de la présidente de l'Association LA FORCE D'UN SOURIRE (France) au C.A. de Sourires d'Enfants, contrôle de la comptabilité de Sourires d'Enfants par le Trésorier de LFS, etc.)

Adhésions 2015

En 2015, **90** adhérents ont régulièrement acquitté leur cotisation annuelle. (contre 73 en 2014)

Projets 2016 « Sourires d'Enfants »

Finalisation du premier bâtiment

Pose de tous les aménagements (banque d'accueil, placards et rangements, tables à langer etc.)

Devis pour la poursuite des travaux (le 2eme bâtiment et les 3 cases)

Tous les devis ont été réalisés pour la poursuite de la construction. La construction du 2eme bâtiment et des 3 cases, y compris l'ensemble du mobilier représente un besoin de financement de **57 368 €**.

Demande de subventions

S.E. contacte les ambassades européennes au Sénégal (rendez-vous avec l'ambassade d'Espagne le 17/05/2016)

Dans le même temps, démarches auprès des entreprises italiennes installées au Sénégal. L'objectif est d'obtenir un maximum de subventions pour finaliser la construction.

Accueil des premiers enfants

Lors du séjour de la présidente et du trésorier de LFS au Sénégal, le conseil d'Administration de S.E. a acté la décision d'ouvrir la pouponnière et d'accueillir les premiers enfants au cours du 4eme trimestre 2016.

Projets 2016 « La Force d'un Sourire »

Modification de la convention signée avec Sourires d'enfants: la nouvelle convention affirme et renforce le rôle de notre association dans le pilotage global du projet de construction et de gestion de la pouponnière

Entrée de la présidente de LFS au conseil d'administration de S.E.

(ces deux points ont été finalisés lors du séjour au Sénégal de la présidente et du trésorier en avril 2016 -voir supra-)

Poursuite de nos démarches en vue d'obtenir l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux. (voir supra)

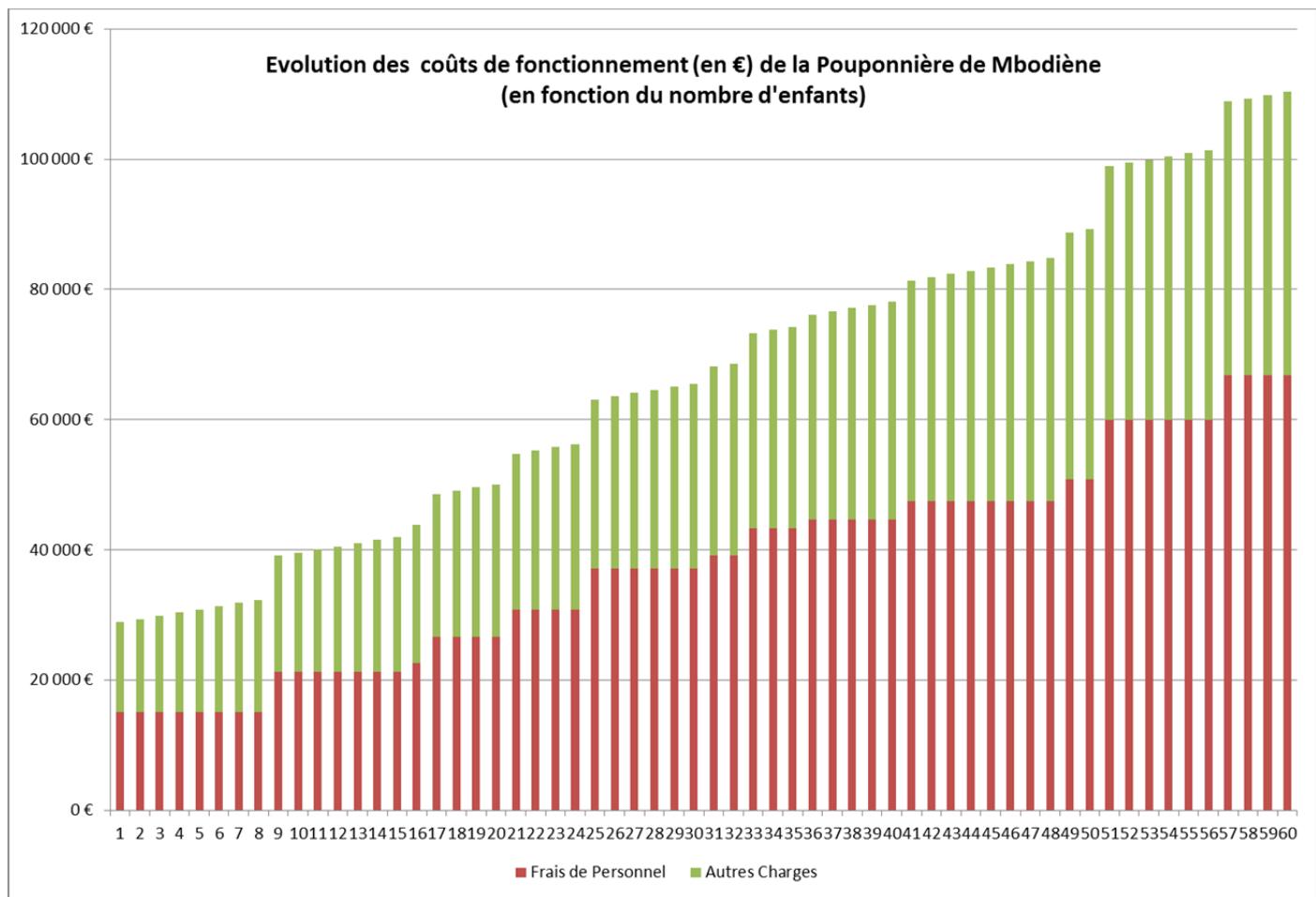
Soutien du Rotary club de Landerneau : toujours à l'initiative de Sandrine LE FUR, le Rotary Club de Landerneau s'est engagé à financer une partie du mobilier de la pouponnière par un don de 2 500,00€

Courir pour nous soutenir : en mars 2016, deux jeunes filles Mélissa et Elise, participeront au semi-marathon de Marseille et mettront leur projet sur un site de « cagnotte » en ligne (Lettchi.com) : objectif 500€ de dons.

Soutien de jeunes de l'IRTS : un groupe de jeunes étudiants futurs éducateurs spécialisés, (Léa, Quentin, Eva, Maeva, Elsa et Anaïs) ont réalisé différentes actions (Ventes, Ulule, assiettes de frites etc.) en vue de soutenir notre projet. La récolte de fonds (650€) sera remise à la disposition de notre association en 2016.

Actualisation des calculs des coûts de fonctionnement de la Pouponnière.

Sur la base d'une application rigoureuse du code du travail sénégalais, le besoin en personnel et les coûts de fonctionnement de la pouponnière ont été réactualisés. Un document a été réalisé début 2016 qui servira de base pour les budgets de fonctionnement dès l'accueil des premiers enfants.



Ventes et manifestations

Nous seront présents à la brocante de Seine-Port et seront fidèles à nos marchés de Noël (Vaux le Pénil, Coubert, Combs la Ville, Seine-Port etc.)

Nous serons présents pour la première fois sur les trois marchés de Noël organisé par **Essilor** sur ses sites de travail.

Nouveautés 2016 :

Vente de Bières. Grâce à notre association partenaire « Amitiés Solidaires », nous avons acheté 300 bouteilles de Bière que nous mettrons prochainement en vente.

Projet en forêt de Fontainebleau : le 25 septembre, nous organisons une promenade en forêt de fontainebleau. Plusieurs thèmes (découvertes, VTT, Rochers) seront proposés avec des animateurs expérimentés. Retenez déjà la date...

Calendrier : avec l'aide d'un designer professionnel (et bénévole), nous projetons de réaliser un calendrier 2017 que nous mettrons à la vente au profit de notre association.

Demande de Subvention

Nous avons déposé une nouvelle demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île de France en mars 2016

Lancement des parrainages

Dès l'accueil des premiers enfants, nous solliciterons l'ensemble des contacts de notre base de données en vue d'obtenir des engagements de parrainage.

